

Département des Achats et de la Logistique
SERVICE DES ACHATS

Avis d'Appel D'OFFRES National restreint N° 30 /2018

La Direction Opérationnelle d'ADRAR lance un avis d'appel d'offres national restreint, pour la Construction des Centres de Transmissions de la liaison Adrar-Tindouf aux sites suivants :

- **Lot n° 01: Construction d'un centre de transmission à TSABIT**
- **Lot n° 02: Construction d'un centre de transmission à la CASERNE 301**
- **Lot n° 03: Construction d'un centre de transmission à BOUBARNOUS**

Les entreprises intéressées par le présent avis (ayant un certificat de qualification 03 et plus dans le secteur du bâtiment (activité principale), peuvent retirer le cahier des charges, après versement au profit de la DO d'Adrar (compte BNA d'Adrar N° : 00100.250.0300.000.135/43) la somme de cinq mille dinars (5 000,00 DA), auprès de :

Direction Opérationnelle d'Adrar
Rue 08 mars (prés Hôpital Adrar) 01000 Adrar
SERVICE DES ACHATS

L'offre sera présentée dans deux (02) enveloppes distinctes:

- 1 - Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique »**
- 2 - Une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière »**

Les deux offres technique et financière accompagnées des pièces réglementaires (exigées dans le cahier des charges) ; Ces deux (02) enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure, qui devra être anonyme, aucun signe d'identification de l'entreprise soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure, et ne devra porter que la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL D'ADRAR

Construction des Centres de Transmission avec Clôture au profit de la liaison ADRAR -TINDOUF

«SOUMISSION A NE PAS OUVRIR»

Avis d'appel D'OFFRES National restreint N° : 30 /2018.

- Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans l'instruction aux soumissionnaires, partie intégrante du cahier des charges, sous peine de rejet.
- La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à 12H00 mn à partir de la date de la 1^{ère} parution dans la presse nationale.
- Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.
- Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00mn à l'adresse précitée.
- La validité de l'offre est fixée à cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite du dépôt des offres, délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé.